

RECRUTEMENT : POSTE ANIMATEUR / COORDONATEUR TECHNICIEN GEMAPI

Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne, labellisé EPAGE depuis le 01/01/2020, est un syndicat mixte ayant la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Son siège est à Aix sur Vienne en Haute-Vienne avec une antenne à Saint Laurent sur Gorre. Son champ d'action s'étend sur 11 EPCI en Haute-Vienne et Charente. Il coordonne 2 accords de territoires de gestion de milieux aquatiques et participent à la mise en œuvre de 2 autres comme maître d'ouvrage. Il est également opérateur/animateur d'un PAEc avec des MAEC et d'un dispositif de PSE.

Suite au départ d'un de ses agents, le SABV recrute un(e) technicien(ne) :

EMPLOI - METIER	
Métier	Technicien(ne) / Chargé(e) de mission milieux aquatiques
Définition	Mise en œuvre et suivi des politiques publiques de l'eau et de la biodiversité, notamment dans le cadre de l'accord de territoire « Vienne médiane et ses affluents »
Situation fonctionnelle	Sous l'autorité du responsable hiérarchique, le ou la chargé(e) de mission travaille en lien avec les collectivités, les élus, les services de l'État, les partenaires institutionnels, les riverains, les agriculteurs et les usagers du territoire.
Conditions d'exercice	Le poste comprend des missions de terrain, des déplacements réguliers sur le bassin versant, des réunions avec les partenaires et acteurs locaux, ainsi que des tâches administratives, techniques et rédactionnelles. Des réunions en soirée et des réunions publiques peuvent être organisées. Le poste est situé au siège ou/et antenne (St Laurent sur Gorre) de la collectivité et en extérieur Les horaires normalement réguliers, avec une amplitude variable en fonction des contraintes de service public : réunions publiques, avec les élus, etc. Bonne condition physique, disponibilité et adaptabilité aux usagers avec des risques de tension.
Spécialisations/Extensions	Gestion et restauration des milieux aquatiques. Continuité écologique et restauration morphologique des cours d'eau. Gestion de la ripisylve, des étangs et des seuils. Lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Suivi des habitats, des espèces et de la qualité biologique des milieux. Utilisation et renseignement d'un système d'information géographique – SIG. Animation territoriale
Autonomie et responsabilités	Le ou la chargé(e) de mission assure, en autonomie, la préparation, la mise en œuvre et le suivi des actions relevant de son secteur d'intervention. Il ou elle participe au montage des dossiers administratifs et financiers, au suivi des études et des travaux, ainsi qu'à l'évaluation des actions menées.
Relations fonctionnelles	Élus et collectivités adhérentes. Services de l'État et établissements publics. Agence de l'eau, Région et Département. Partenaires techniques et financiers. Propriétaires, riverains, agriculteurs et usagers. Entreprises, bureaux d'études et prestataires. Membres des comités de pilotage et du comité syndical.
Moyens techniques	Véhicule de service ou moyens de déplacement adaptés aux missions. Matériel informatique et logiciels bureautiques. Outils SIG et bases de données géographiques. Matériel de terrain et outils de suivi naturaliste.

Cadre statutaire	Catégorie B + Filière : Technique Cadre d'emplois : Technicien Rémunération : selon le statut, l'expérience et la grille applicable + RIFSEEP
Profil demandé	Formation supérieure de niveau bac +3 à bac +5 dans le domaine de l'environnement, de l'écologie, de la gestion des milieux aquatiques, de l'hydrologie, de l'aménagement du territoire ou de la gestion des espaces naturels. Expérience dans la conduite de projets environnementaux appréciée. Permis B indispensable. Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités et des politiques publiques de l'eau. Aptitude au travail de terrain et à la concertation. Recrutement titulaire ou sans concours Sens des responsabilités et du service public. Maîtrise de l'outil informatique (notamment SIG sous QGIS).
ACTIVITES	
Activités principales	Mettre en œuvre et suivre l'accord de territoire « Vienne médiane et ses affluents » 2026-2028. Préparer, consulter et suivre les études relatives aux ouvrages, à la continuité écologique et aux étangs. Préparer et suivre les travaux de restauration des milieux aquatiques, de la ripisylve, des ouvrages et des zones humides. Assurer le suivi des petits travaux de retrait d'embâcles et de restauration morphologique. Répondre aux sollicitations des acteurs du territoire et formuler des avis techniques. Monter, gérer et suivre les dossiers de subvention, d'autorisation de travaux et de marchés publics. Conseiller les élus locaux, les riverains et les usagers sur la gestion des milieux aquatiques. Organiser et animer les réunions avec les acteurs concernés. Suivre les actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Réaliser des études, audits et diagnostics sur les habitats et les espèces. Élaborer des diagnostics globaux et sectoriels et proposer des actions de gestion. Préparer et formaliser des plans de suivi de la qualité biologique des milieux et de l'eau. Traiter, gérer et analyser les données naturalistes et cartographiques. Rédiger les comptes rendus, rapports d'activité et documents de synthèse.
Activités spécifiques	Participer aux réunions avec les principaux acteurs du territoire et les financeurs. Participer au fonctionnement du syndicat, aux comités de pilotage et au comité syndical. Participer à l'organisation de réunions publiques et d'enquêtes publiques. Contribuer aux animations pédagogiques et aux actions de sensibilisation à l'environnement. Participer à la rédaction d'articles, de lettres d'information et de contenus pour le site internet du SABV. Communiquer et vulgariser les résultats des études et des actions. Renseigner et exploiter le système d'information géographique.
SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS	
Cadre réglementaire de l'environnement et du foncier. Aménagement du territoire, paysage, écologie et gestion de l'eau. Hydrologie, hydrogéologie voire agronomie. Écologie, fonctionnement des écosystèmes et pollutions. Gestion des milieux aquatiques et des espaces naturels. La connaissance du milieu agricole est un plus.	

Pédagogie et sensibilisation à l'environnement.
Méthodes de diagnostic de site.
Protocoles de suivi naturaliste.
Méthodes de suivi de la qualité des milieux et de l'eau.
Systèmes d'information géographique et bases de données.
Maîtrise d'ouvrage publique.
Suivi de chantiers, d'études et de prestations.
Procédures contractuelles des politiques publiques de l'eau.
Méthodes et outils d'évaluation.

SAVOIRS GENERAUX

Connaissance de l'environnement institutionnel et des partenaires locaux.
Qualités rédactionnelles.
Qualités relationnelles et aptitude à la concertation.
Capacité à animer des réunions.
Esprit d'initiative.
Autonomie et sens de l'organisation.
Rigueur et méthode.
Capacité à travailler en équipe.
Aptitude à négocier et à rechercher des solutions.
Capacité à rendre accessibles des informations techniques et scientifiques.
Maîtrise des outils bureautiques et des bases de données.

Le poste est à pourvoir le 4 JANVIER 2027 (selon disponibilité).

Merci d'adresser votre candidature avant le **9 OCTOBRE 2026 – 12h30** à :

Monsieur le Président
Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne
38 avenue du Président Wilson
87700 AIXE SUR VIENNE
Mail : contact@syndicat-bassin-vienne.fr

Les entretiens s'effectueraient en semaines **44 à 46 / 2026**.

Pour toute question relative au poste, vous pouvez contacter Florence FAURE, responsable administrative du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne

LANCEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURE : 7 SEPTEMBRE 2026